

# POUR PROTEGER CONJOINT ET ENFANTS



## Modalités :

- . Consultation privée ou,
- . Consultation avec remise de préconisations écrites ou,
- . Bilan patrimonial complet

**Tarif :** A partir de 150 € pour une consultation privée

## Contexte :

Vous êtes marié, Pacsé, dans une famille recomposée ou non, avec des enfants ou non, et vous souhaitez protéger vos proches : vous vous interrogez sur les choix qui s'offrent à vous. Pour choisir la meilleure option, il faut tenir compte de la composition de votre famille, de ce que vous possédez, de la différence de revenus et d'âge qu'il y a entre votre conjoint et vous.

## Objectifs :

- . Connaître les moyens de protection de votre conjoint et de vos enfants,
- . Prévenir les impacts futurs des choix effectués,
- . Vous aider à opter pour la meilleure solution en fonction de votre situation et de vos objectifs,
- . Sécuriser les situations actuelle et future de vos proches,
- . Protéger vos proches des aléas de la vie privée et professionnelle,

## Public concerné :

Toute personne vivant en couple désireuse de protéger son conjoint, ses enfants, les enfants de son conjoint...

## Solutions envisageables :

### -Les avantages matrimoniaux et le changement de régime matrimonial

- . Donation au dernier vivant,
- . Séparation de biens,
- . Communauté universelle,
- . Clause de préciput,
- . Clause de partage inégal,

### -Les contrats de prévoyance

- . La rente éducation,
- . La rente conjoint survivant,
- . L'assurance vie,

### -La protection des enfants,

- . Les donations, graduelles, résiduelles, ...
- . L'adoption simple,
- . Le mandat de protection futur,

### -Les autres solutions

- . Le testament,
- . Le démembrement,
- . Le recours à la SCI.